

## Lettre de B. Tieereboom à Émile Zola du 31 janvier 1898

Auteur(s) : Tierreboom, B.

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les mots clés

[affaire Dreyfus](#)

### Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-01-31](#)

AdresseBreda

### Description & Analyse

DescriptionLettre de soutien d'un major en retraite.

### Information générales

Langue[Français](#)

CotePBA TIEEREBOOM 1898\_01\_31

Éléments codicologiques Un bifeuillet original.

SourceCollection famille Émile-Zola

### Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).  
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 24/10/2019 Dernière modification le 21/08/2020

---

1  
Presta, ce 31. juv. 1898.

M. Emile Zola  
Paris

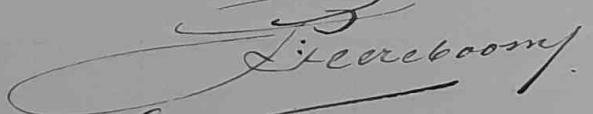
M.

En lisant dans différents journaux que le gouvernement français, en dehors des frais d'installation de Dreyfus dans l'île du Diable, consacre annuellement une dépense de 50 à 60.000 francs pour la surveillance et de dépôts, je me suis demandé quel serait le but secret de ces frais plus qu'extraordinaire, et de ces mesures de précaution exceptionnelles. Car il me semble que Dreyfus, en admettant qu'il fut coupable, serait hors d'état, s'il parvenait à s'échapper, de renouveler les actes ayant entraîné sa condamnation.

C'est sur ce fait qui a excité ma surprise à un haut degré, que je prends la respectueuse liberté d'apporter votre attention; en même temps

je saisirai cette occasion pour joindre  
mon tribut d'hommages aux té-  
moignages d'admiratio[n] et de sim-  
pathie qui tous sont venus des  
tous les parts et qui ne sont que la  
juste reconnaissance des efforts  
généreux et chevaleresques lancés  
par vous dans l'intérêt de la  
cause de la justice et de la vérité.

J'ai l'honneur d'être  
Votre très humble serviteur

  
G. Lhercbois.

chevalier de l'ordre militaire  
de Guillaume  
Major en retraite